

## MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

### Avis de convocation à l'assemblée générale et nouveautés!

Les membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle 2018. L'assemblée se tiendra immédiatement après la clôture du colloque annuel de l'Ordre.

**Date :** Le jeudi 27 septembre 2018

**Heure :** 16 heures 45

**Lieu :** Centre de congrès de Saint-Hyacinthe  
1325, rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe

#### ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2017
4. Rapport des élections 2017
5. Rapport du président
6. Rapport des activités de l'Ordre
  - 6.1 Direction générale et secrétariat général
  - 6.2 Protection du public
  - 6.3 Développement et qualité de l'exercice
  - 6.4 Communication et représentation
7. Rapport du trésorier
  - 7.1 États financiers 2017-2018
  - 7.2 Budget 2018-2019
8. Approbation de la rémunération des administrateurs élus
9. Cotisation annuelle 2019-2020
  - 9.1.1 Synthèse de la consultation des membres avant l'assemblée générale
  - 9.1.2 Consultation des membres présents à l'assemblée générale
10. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2018-2019
11. Divers
12. Clôture de l'assemblée

Si vous désirez faire inscrire un sujet qui n'apparaît pas sur cet ordre du jour, veuillez communiquer avec le Directeur général et secrétaire de l'Ordre, au moins 15 jours avant la tenue de l'assemblée. Toutefois, veuillez noter qu'aucune résolution ne pourra être adoptée par l'assemblée concernant ce sujet.

Si vous désirez obtenir une copie du projet de procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 28 septembre 2017, veuillez communiquer avec madame Nelly Grignon à grignonn@oeq.org.

► SUITE À LA PAGE 2

### Résultats de la consultation sur les honoraires et frais facturés par les ergothérapeutes du secteur privé

Philippe Boudreau, erg.  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Code des professions ne permet pas aux membres d'un ordre professionnel de détenir pour le compte d'un client des sommes ou des biens sauf si le Conseil d'administration l'autorise expressément par règlement. Présentement, il est donc interdit aux ergothérapeutes de demander le paiement d'honoraires et d'autres frais à l'avance puisque la réglementation de l'OEQ ne le permet pas.

Afin de mieux évaluer la pertinence d'adopter les règlements requis pour permettre la détention de sommes par les ergothérapeutes, un sondage a été réalisé auprès des membres du secteur privé entre le 1<sup>er</sup> et le 16 mars 2018 pour documenter les enjeux liés à la perception des honoraires et des autres frais facturés par les ergothérapeutes du secteur privé.

Voici les principaux résultats obtenus lors du sondage :

Plus de 900 ergothérapeutes ont reçu le sondage  
> 33 % ont répondu  
Excellent taux de participation !

	HONORAIRES	DÉBOURS
Nombre d'ergothérapeutes encourant des débours	s.o.	38 % des répondants
Nombre d'ergothérapeutes ayant de la difficulté à se faire rembourser	37 % des répondants	16 % des 89 répondants
Manque à gagner moyen par année	945 \$	316 \$
Qui demande aux clients de payer des débours à l'avance	5,6 % des répondants	1 seul répondant
Montant payé à l'avance	323 \$	Moins de 250 \$

Autres constats issus des résultats du sondage :

- relativement peu d'ergothérapeutes ont de la difficulté à se faire payer les honoraires ou les débours encourus ;
- les manques à gagner sont relativement peu élevés et sont cohérents avec ce qu'une organisation peut prévoir en termes de mauvaises créances.

Avec ce portrait du paiement des honoraires et des débours, l'Ordre conclut que :

- de rares ergothérapeutes demandent des paiements d'avance, donc l'enjeu de protection du public est moins important que ce qui avait été anticipé initialement. Par ailleurs, aucun cas n'a été recensé concernant un client qui aurait payé d'avance pour des services qu'il n'aurait finalement jamais reçus.
- la très faible proportion des ergothérapeutes qui contreviennent à la situation actuelle en demandant des paiements d'avance ne justifie pas la mise en place de règlements ainsi que des mécanismes de contrôle requis (p. ex. : inspection et syndic) ;
- il apparaît plus approprié d'informer davantage les ergothérapeutes sur l'interdiction de demander des paiements d'avance (tant pour les honoraires que pour les débours) ainsi que sur différentes stratégies à utiliser dans ce contexte pour gérer le paiement des clients.

Considérant l'ensemble de ces éléments, l'Ordre a décidé de ne plus aller de l'avant avec la possibilité de permettre à ses membres de détenir des sommes pour couvrir le paiement d'honoraires et de débours nécessaires pour l'exécution des services professionnels convenus. Par ailleurs, l'Ordre rappelle à ses membres qu'ils ne sont pas autorisés à demander des avances de fonds. Finalement, l'Ordre publiera des articles dans l'*Ergothérapie express* afin d'aider les ergothérapeutes du secteur privé à gérer le paiement des clients dans ce contexte.

## SOMMAIRE

#### MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Avis de convocation à l'AGA et nouveautés! . . . . .	1
Résultats de la consultation sur les honoraires et frais facturés par les ergothérapeutes du secteur privé . . . . .	1
<b>ÉCHOS DE L'ORDRE</b>	
Prix, bourses et subventions — Remises de prix . . . . .	2
Nouvel employé à l'Ordre et nomination . . . . .	3
Départ de Mathieu Garceau . . . . .	3
Louise Guimond — 30 ans à l'Ordre . . . . .	3
<b>TRAVAUX DE L'ORDRE</b>	
Nomination de Philippe Boudreau . . . . .	3
Nouveau document interordres . . . . .	3
Programme d'inspection professionnelle 2018-2019 . . . . .	4
<b>ÉCHOS DES MEMBRES</b>	
Prix d'excellence de l'UQTR . . . . .	5
Remise de subvention et de bourses de la Fondation canadienne d'ergothérapie . . . . .	5
Bourse Roxanne Boisvert de l'UQTR . . . . .	5
Bourse de recherche des IRSC . . . . .	5
Des ergothérapeutes présents dans les médias . . . . .	5
<b>L'ORDRE ET SES PARTENAIRES</b>	
Agrément du programme de l'UdeS par l'ACE . . . . .	6
Développement d'une norme québécoise pour les fauteuils roulants : où en sommes-nous? . . . . .	6
10 <sup>e</sup> anniversaire de l'École de réadaptation de l'UdeS . . . . .	6

Formulaires améliorés pour l'indemnisation des accidentés de la route . . . . .	7
Avis visant à informer le public sur les effets nocifs et l'inefficacité des thérapies de conversion . . . . .	7
Des nouvelles de la Chaire de recherche en réadaptation au travail . . . . .	7
Invitation de la SAAQ . . . . .	8
<b>EN DIRECT DU GOUVERNEMENT</b>	
Modifications au Règlement sur l'assistance médicale de la CNESST . . . . .	8
Nouvelles publications du MSSS . . . . .	8
Nouvelles modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans un CHSLD . . . . .	9
Programme ministériel d'attribution des triporteurs et des quadriporteurs . . . . .	9
<b>RESSOURCES EXPRESS</b> . . . . .	9
<b>AVIS DE LIMITATION D'EXERCICE</b> . . . . .	9
<b>NOUVEAUX MEMBRES</b> . . . . .	9
<b>FORMATION CONTINUE</b>	
Programme 2018-2019 . . . . .	10
Activités offertes par d'autres organismes . . . . .	11
8 <sup>e</sup> Colloque annuel de l'Ordre . . . . .	11
<b>BABILLARD</b> . . . . .	11

► SUITE DE LA PAGE 1

## NOUVEAUTÉS

Les modifications apportées au Code des professions par l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel* (Loi 11) créent de nouvelles obligations pour les ordres professionnels, notamment en transformant les pouvoirs conférés aux membres réunis en assemblée générale annuelle (AGA). Auparavant, les membres réunis en AGA devaient approuver le montant de la cotisation annuelle ainsi que nommer les vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de l'Ordre.

Dorénavant, les membres réunis en AGA doivent :

- approuver la rémunération des administrateurs élus;
- et
- nommer les vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de l'Ordre.

Vous constaterez que les membres ne doivent plus approuver le montant de la cotisation annuelle. Toutefois, le Conseil d'administration de l'Ordre doit fixer le montant de la cotisation annuelle **en tenant compte des commentaires exprimés par les membres dans le cadre de deux consultations des membres** :

- une qui se déroulera au moins 30 jours avant l'AGA;
- et
- une seconde consultation tenue pendant l'AGA après avoir obtenu un résumé des commentaires transmis lors de la première consultation.

La première consultation vous sera communiquée par courriel au courant du mois d'août.

En apportant ces changements, le législateur souhaitait s'assurer que les règles de gouvernance des ordres soient fondées sur les principes de responsabilité, d'éthique et de transparence afin de renforcer la confiance des membres des ordres, mais également du public envers le système professionnel. L'Ordre des ergothérapeutes saisit donc l'opportunité que ces changements au processus d'AGA apportent pour revoir l'ensemble du contenu qui sera communiqué lors de l'AGA.

Nous espérons vous rencontrer en grand nombre à ce nouveau format de l'AGA.

## Prix, bourses et subventions – Remises de prix

Des représentants de l'Ordre ont participé à plusieurs événements dans les derniers mois afin de souligner le travail d'ergothérapeutes à l'échelle du Québec, dans le cadre du programme Prix, bourses et subventions de l'Ordre.

C'est lors de la première édition du Salon *Mieux comprendre la diversité neurologique, physique, intellectuelle et sensorielle* qu'a été remis le prix Innovation à **Valérie Kempa**. À cette occasion, Diane Méthot, coordonnatrice à la formation continue a décerné ce prix en soulignant le dynamisme et le leadership de madame Kempa qui travaille constamment en tant qu'agent de changement pour faire rayonner l'ergothérapie.

Lors de la *Cérémonie de remise des Mentions d'honneur du Doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke* qui a eu lieu le 15 mai dernier, Philippe Boudreau, secrétaire général, a remis officiellement la bourse de recherche projet de maîtrise 2016 à madame **Ève Dulude** pour son projet novateur et pertinent « Développement d'un modèle logique d'intervention sur la résilience en réadaptation au travail ».

Le prix de l'OEQ est attribué depuis 1974 à chacun des finissants en ergothérapie des programmes universitaires québécois ayant obtenu le meilleur résultat de sa cohorte pour l'ensemble de sa formation clinique. Cette année, c'est lors du *Symposium annuel des programmes d'ergothérapie et de physiothérapie de l'Université de Sherbrooke* que Philippe Boudreau, secrétaire général, a remis le prix de l'OEQ à **Philippe Prince**, reconnu pour son grand professionnalisme, la justesse de son raisonnement et son savoir-être exceptionnel. Lors du *Strawberries and Champagne Convocation Reception* de l'Université McGill qui a eu lieu le 29 mai dernier, Diane Méthot, a remis le prix de l'OEQ à madame **Annie Pettorelli** pour ses compétences exceptionnelles auprès des clients et ses grandes qualités interprofessionnelles. Finalement, à l'occasion de la *Collation des grades de l'Université de Montréal*, le prix de l'OEQ a été décerné à madame **Jessica Mitsou** pour sa distinction particulière dans l'ensemble de ses stages cliniques.

Pour conclure, lors du *Colloque de réadaptation de l'Université McGill*, l'OEQ a remis un prix pour récompenser la meilleure présentation d'un travail de recherche d'un étudiant inscrit en maîtrise ou en doctorat en ergothérapie, membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Le prix a été remis à madame **Marie-Ève Bolduc** pour un travail de recherche de doctorat intitulé « Long lasting motor impairments in children with congenital heart defect : A systematic review. »

À tous les lauréats, félicitations !



Valérie Kempa



Philippe Boudreau, Ève Dulude et Marie-France Coutu



Philippe Prince et Philippe Boudreau



Shawn Robbins, professeur assistant, Marie-Ève Bolduc, erg., et Patricia Belchior, professeur agrégée.



Annie Pettorelli et Diane Méthot



Jessica Mitsou



**GO RAMPE**

Vente et location de rampes pour fauteuils roulants, partout au Québec

Rampes modulaires

Rampes passe-seuil

Rampes portatives

Plates-formes pour balcon

Meilleure surface antidérapante sous toutes conditions  
Plancher d'aluminium à mailles ouvertes permettant à l'eau d'être évacuée instantanément.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS**

Bénéficiez de nos services-conseils et obtenez une estimation sans frais dans un délai de 24 à 48 heures.

Fabriqué au Québec

Go Rampe inc.  
C.P. 44033 SUCC St-Nicolas  
Lévis, Québec G7A 4X3  
info@gorampe.com  
gorampe.com

**1-888-957-2673**

**GO RAMPE**  
RAMPES POUR FAUTEUILS ROULANTS

## ÉCHOS DE L'ORDRE



Guylaine Dufour

## Nouvel employé à l'Ordre et nomination

L'Ordre, dans sa responsabilité d'assurer une réponse adéquate à l'ensemble des dossiers touchant l'exercice de la profession et dans la poursuite de ses objectifs stratégiques, avait décidé à l'automne dernier de créer un deuxième poste d'analyste au développement professionnel. C'est ainsi que Guylaine Dufour, ergothérapeute et anciennement coordonnatrice à l'admission, a été nommée et est entrée en fonction à ce poste en mars dernier.

Aussi, afin de pourvoir le poste laissé vacant par la nomination de M<sup>me</sup> Dufour, M. Martin Presseau, ergothérapeute, a été récemment embauché à titre de coordonnateur à l'admission. M. Presseau a travaillé dans divers milieux comme ergothérapeute depuis 20 ans, notamment aux centres de réadaptation Lucie-Bruneau et Constance-Lethbridge.



Martin Presseau

## Départ de Mathieu Garceau

Mathieu Garceau, administrateur élu pour la région de Montréal et vice-président du Conseil d'administration (CA) a annoncé récemment son départ à l'extérieur de la province et conséquemment sa démission à titre d'administrateur. L'ensemble des membres du CA et de la permanence de l'Ordre remercient M. Garceau pour sa grande implication au sein du conseil et de ses comités tout au long de ses mandats.

Son travail assidu et son attitude toujours empreinte d'enthousiasme lui auront permis de laisser sa marque à l'Ordre. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses projets professionnels!



Mathieu Garceau

## TRAVAUX DE L'ORDRE

### Nomination de Philippe Boudreau au poste de Directeur général et secrétaire de l'Ordre

Dans le respect de la *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel*, adoptée en juin dernier par le gouvernement du Québec, l'Ordre doit se conformer à de nouvelles exigences en matière de gouvernance. L'une des modifications importantes apportées au Code des professions par cette loi empêche dorénavant que les fonctions de président et celles de directeur général soient occupées par la même personne. Conséquemment, le Conseil d'administration de l'Ordre, après avoir d'abord décidé de jumeler les fonctions de directeur général à celles du secrétaire de l'Ordre, et affirmé son orientation voulant que ce poste soit occupé par un ergothérapeute, a décidé de nommer M. Philippe Boudreau au nouveau poste de directeur général et secrétaire de l'Ordre. M. Boudreau, qui a occupé les fonctions de coordonnateur à l'inspection professionnelle avant de devenir Secrétaire général de l'Ordre à l'automne passé poursuivra ainsi son travail afin de promouvoir la mission, les valeurs et les enjeux stratégiques de l'Ordre.



### Louise Guimond – 30 ans à l'Ordre

C'est tout un anniversaire que souligne l'Ordre cette année! Louise Guimond célèbre ses 30 années de service à la permanence. Après avoir œuvré plusieurs années à titre de secrétaire au tableau des membres, Louise travaille depuis quelques années à titre de secrétaire à l'inspection. L'Ordre tient à la remercier chaleureusement pour son dévouement tout au long de ces années. À la permanence, les employés qui la côtoient vous diront que sa bonne humeur contagieuse et son esprit d'équipe font d'elle une collègue hors pair. Les membres et autres partenaires souligneront assurément la qualité de son écoute, sa disponibilité et son professionnalisme. Félicitations, Louise pour ta remarquable fidélité, constance et assiduité!



Louise Guimond

### Nouveau document interordres : L'exercice de la psychothérapie et les interventions qui s'y apparentent

Un nouveau document interordres portant sur l'exercice de la psychothérapie et les interventions qui s'y apparentent a été rendu public en mai 2018 dans le cadre des Journées de la santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Fruit d'une collaboration entre les ordres professionnels en santé mentale et en relations humaines<sup>1</sup>, ce document vise à préciser l'ensemble des éléments touchant l'exercice de la psychothérapie au Québec. Il apporte aussi des précisions sur les interventions comprises dans le champ d'exercice de professionnels (dont les ergothérapeutes), qui peuvent s'y apparenter, mais qui n'en sont pas. De plus, ce document réitère l'importance d'une pratique interdisciplinaire et complémentaire de qualité en situant clairement le rôle des professionnels dans l'ensemble des soins et des services et en valorisant leur apport spécifique.

Le document peut être consulté sur le site Web de l'Ordre à l'adresse <http://www.oeq.org/publications/documents-professionnels/normes-d-exercices-et-guides.html>

1. Le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.



## BOUTIQUE EN LIGNE No 1

de produits d'hygiène pour les soins à domicile

# hygienic.COM

Autonomie. Confort. Dignité.



Enveloppes hygiéniques® super-absorbantes



Gants nettoyants humides



Kit urinal unisexe

Chaise d'aisance pliante Facili-T<sup>MC</sup>

Livraison gratuite!

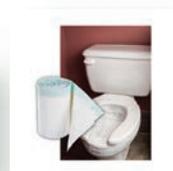
### Échantillon gratuit pour essai!



Au cœur des soins à domicile



Kit vomitoire



Enveloppes hygiéniques® Protèges-cuvettes



Sacs vomitoires

contact@hygienic.com • 1.866.588.2221 • www.hygienic.com

# Programme d'inspection professionnelle 2018-2019

## MISE EN CONTEXTE

Tel que l'exige le Code des professions, un programme de surveillance général de l'exercice de la profession doit être élaboré par le comité d'inspection professionnelle (CIP), approuvé par le comité exécutif (CE) de l'Ordre et diffusé aux membres.

### 1. L'inspection sur la compétence

#### Les critères de sélection

Tout d'abord, des critères de sélection ont été déterminés pour choisir les ergothérapeutes qui seront inspectés. Cette année, le CIP prévoit procéder à l'inspection de la compétence de 400 ergothérapeutes.

#### 1.1. L'inspection de la pratique de l'ergothérapie

Un ergothérapeute pourrait être inspecté s'il répond à l'un des critères suivants :

- un minimum de un an d'expérience professionnelle et une inspection précédente ou évaluation des compétences par le comité d'admission datant de plus de trois ans ;
- une première inscription ou réinscription au tableau des membres après plus de trois ans (lorsqu'une évaluation des compétences n'a pas été jugée requise par le comité d'admission avant de permettre l'inscription au tableau des membres) ;
- la réalisation d'activités axées sur la prestation de services d'ergothérapie fournis directement à un client ou conçus pour un client ou d'activités axées sur la prise de décision à l'égard de services requis, réalisée exclusivement à partir de dossiers de clients préparés par un autre ergothérapeute ou un autre professionnel après s'en être abstenu pendant plus de trois ans ;
- la réalisation d'activités axées sur la prestation de services d'ergothérapie fournis directement à un client ou conçus pour un client ou d'activités axées sur la prise de décision à l'égard de services, réalisée exclusivement à partir de dossiers de clients préparés par un autre ergothérapeute ou un autre professionnel après avoir exercé la profession pendant moins de 600 heures au cours des trois années précédant sa dernière inscription au tableau ;
- un changement majeur de domaine principal (santé physique, santé mentale), de services offerts ou de clientèle ;
- une inspection de contrôle prévue en 2018-2019 ;
- les inspections visant la vérification du maintien des acquis à la suite de la réussite, au cours d'une année précédente, d'un stage de perfectionnement imposé par le comité d'admission ;
- les ergothérapeutes pour qui le CIP ou le syndicat de l'Ordre demande une inspection professionnelle ;

• les membres ayant fait l'objet d'une inspection professionnelle avant le programme d'inspection 2005-2006 et qui réalisent en 2018-2019 des activités axées sur la prestation de services d'ergothérapie fournis directement à un client ou conçus pour un client ou des activités axées sur la prise de décision à l'égard de services, réalisée exclusivement à partir de dossiers de clients préparés par un autre ergothérapeute ou un autre professionnel ;

• les membres dont le numéro de permis est « 11 — » et moins, qui n'ont jamais fait l'objet d'une inspection professionnelle et qui réalisent en 2018-2019 des activités axées sur la prestation de services d'ergothérapie fournis directement à un client ou conçus pour un client, ou sur la prise de décision à l'égard de services, exclusivement à partir de dossiers de clients préparés par un autre ergothérapeute ou un autre professionnel.

#### 1.2. L'inspection de la pratique de la psychothérapie

Les travaux d'évaluation du projet pilote n'étant pas encore terminés, aucune inspection des ergothérapeutes-psychothérapeutes n'est prévue au programme 2018-2019.

#### 1.3 Le processus d'inspection de la compétence

Le processus d'inspection professionnelle, auquel peut s'ajouter une évaluation approfondie qui permet d'apprécier le plus justement possible la pratique professionnelle des ergothérapeutes, est composé des éléments suivants :

- l'analyse du dossier d'inspection professionnelle soumis par l'ergothérapeute, soit le questionnaire d'autoévaluation, les portfolios professionnels annuels et deux dossiers clients ;
- la demande de documentation supplémentaire : lorsqu'une vérification plus approfondie d'un problème lié au dossier d'inspection professionnelle soumis par l'ergothérapeute lors de l'inspection sans visite est nécessaire avant que le comité ne décide du suivi à lui donner ;
- l'entrevue téléphonique : lorsque l'analyse du dossier professionnel soumis par l'ergothérapeute laisse entrevoir un problème particulier dans la pratique professionnelle de l'ergothérapeute et que des renseignements supplémentaires sont nécessaires avant que le comité ne décide du suivi à donner à l'inspection sans visite ;
- la visite dans le milieu de pratique : lorsque l'analyse du dossier professionnel soumis par l'ergothérapeute révèle un problème important dans la pratique professionnelle de l'ergothérapeute et qu'une vérification plus approfondie est nécessaire avant que le comité ne décide du suivi à donner à l'inspection ;
- l'inspection particulière : lorsque l'analyse du dossier professionnel révèle un problème important dans la pratique professionnelle de l'ergothérapeute qui fait douter de sa compétence professionnelle.

## 2. L'inspection des aspects clinico-administratifs liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé

### 2.1 Le programme d'inspection des aspects clinico-administratifs liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé

Le CIP prévoit procéder à l'inspection des aspects clinico-administratifs liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé en réalisant 60 visites de lieux d'exercice du secteur privé.

Les critères suivants seront utilisés pour sélectionner les ergothérapeutes à inspecter :

- les ergothérapeutes exerçant dans un lieu d'exercice du secteur privé qui n'a pas encore été inspecté ;
- les ergothérapeutes pour qui le CIP ou le syndicat de l'Ordre demande une inspection professionnelle ;
- les ergothérapeutes pour qui une inspection de contrôle est prévue en 2018-2019.

### 2.2. Le processus d'inspection des aspects clinico-administratifs liés à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le secteur privé

Ce type d'inspection est composé des éléments suivants :

- la réponse à un questionnaire d'autoévaluation basé sur les normes définies dans le Cadre de référence ;
- une visite du lieu d'exercice visant tous les ergothérapeutes exerçant dans le lieu d'exercice sélectionné.

À la suite de cette inspection, une méthode d'évaluation approfondie utilisée pour l'inspection de la compétence pourrait également être retenue par le CIP s'il le juge opportun, soit la demande de documentation supplémentaire, l'entrevue téléphonique, une visite supplémentaire du milieu ou une inspection particulière.

## 3. Le comité d'inspection professionnelle

Le CE a approuvé le présent programme de surveillance générale de l'exercice de la profession lors de sa séance du 10 avril 2018. Le CIP entend ainsi accomplir son mandat de surveillance générale de l'exercice de la profession par les membres de l'OEQ.

Le CIP est composé de quatorze (14) ergothérapeutes, dont une ergothérapeute-psychothérapeute, qui exercent dans des secteurs d'activités différents et qui sont reconnus par leurs pairs pour la qualité de leur pratique professionnelle. Deux ergothérapeutes de la permanence de l'Ordre, dont l'une assure la présidence du comité, coordonnent le programme. Soutenus par les membres du CIP, dix-sept (17) inspecteurs procéderont à la réalisation du programme d'inspection de la compétence et quatre (4) inspecteurs effectueront les visites d'inspection pour le secteur privé.



**TECHNOLOGIES INC.**

Spécialiste en adaptation de véhicules et remorques pour personnes à mobilité réduite

595, rue Lanaudière  
Repentigny (Québec) J6A 7N1

1 888 919-2555

www.tvrtechnologies.com

info@tvrtechnologies.com

## PRIORITÉ À LA MOBILITÉ







Votre gage de qualité

MEMBRE ACCRÉDITÉ




## ÉCHOS DES MEMBRES

## Un prix d'excellence de l'UQTR pour Alexandra Lecours

Alexandra Lecours, administratrice élue au conseil d'administration de l'Ordre pour la région Centre et chargée de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), s'est vue décerner le Prix d'excellence en enseignement lors de la cérémonie des distinctions honorifiques de l'UQTR. C'est la toute première fois que ce prix est remis à une enseignante en ergothérapie. Le prix est décerné selon plusieurs critères : la qualité et l'efficacité de la prestation en classe et de l'encadrement des étudiants, le caractère remarquable de la contribution du candidat à l'amélioration de l'enseignement et la constance des réalisations de l'enseignant. Les étudiants de Mme Lecours ont témoigné, entre autres, du caractère formateur et constructif de son enseignement, de ses compétences de communicatrice, de son dynamisme, de sa grande disponibilité et de son rôle important dans leur motivation à apprendre. Félicitations à Mme Lecours!



De gauche à droite : Daniel McMahon, recteur, Alexandra Lecours, Robert Ricard, président du CA et Catherine Parissier, vice-rectrice aux études et à la formation de l'UQTR.

## Bourse Roxanne Boisvert de l'UQTR

L'Université du Québec à Trois-Rivières honore la mémoire de Roxanne Boisvert, ancienne étudiante à la maîtrise en ergothérapie en créant le Fonds Roxanne Boisvert. Ancienne étudiante au département d'ergothérapie de l'UQTR, M<sup>me</sup> Boisvert est décédée en 2015. La jeune femme, dont le parcours universitaire mérite d'être souligné, était très engagée dans les activités parascolaires de l'UQTR, entre autres au sein de son association étudiante. Ce fond permet de remettre annuellement une bourse de 1 000 \$ à un(e) étudiant(e) en ergothérapie. L'Université invite donc les ergothérapeutes qui souhaitent reconnaître l'excellence scolaire et l'implication d'un(e) étudiant(e) en ergothérapie à faire un don sur le site de la Fondation de l'UQTR (choisir le fonds Roxanne Boisvert). Faire un don : <https://www.jedonneenligne.org/fondationuqtr/>

## Bourse de recherche des IRSC remise à Pier-Luc Turcotte

Pier-Luc Turcotte, étudiant au doctorat au programme de Recherche en sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke a obtenu la Bourse de recherche des IRSC pour son projet « Repenser l'ergothérapie au soutien à domicile pour favoriser la participation sociale des aînés (REPAIRS) : vers le déploiement et l'implantation d'un continuum d'interventions innovantes. » Cette bourse de 50 000 \$ + 5 000 \$ d'allocations de recherche par année pour cinq ans soutient des candidats hautement qualifiés qui sont au niveau postdoctoral ou qui détiennent un diplôme professionnel d'études supérieures dans le domaine de la santé afin qu'ils approfondissent leur expérience en entreprenant des travaux de recherche en santé au Canada ou à l'étranger.



Pier-Luc Turcotte

## Remise de subvention et de bourses de la Fondation canadienne d'ergothérapie

La Fondation canadienne d'ergothérapie (FCE) a remis une subvention de recherche (d'une valeur de 10 000 \$) en santé mentale à Nadine Larivière, directrice du programme d'ergothérapie et professeure agrégée à l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke pour la conception et la première validation d'une intervention visant le retour et le maintien au travail de personnes avec un trouble de la personnalité limite.

La FCE a aussi remis la bourse de maîtrise Invacare (d'une valeur de 2 000 \$) à Marie-Hélène Lévesque pour son projet « Accompagner et documenter la préimplantation du Lifestyle Redesign® en milieu communautaire québécois : une recherche-action » ainsi qu'une bourse de doctorat (d'une valeur de 3 000 \$) à Susanne Mak de l'Université McGill.



Nadine Larivière



Marie-Hélène Lévesque



Susanne Mak

## Des ergothérapeutes présents dans les médias

De belles entrevues avec des ergothérapeutes, et qui ont eu lieu dans les derniers mois méritent d'être mentionnées :

- Pier-Luc Turcotte a parlé du programme d'adaptation de domicile à l'émission *Les éclaireurs* de la Première chaîne de Radio-Canada le 9 avril dernier. Pour écouter l'entrevue : <https://bit.ly/2L1zuDI>
- Emmanuelle Jasmin a expliqué l'importance de ne pas toujours vouloir contrôler la plupart des risques chez les enfants à *Bonjour la Côte*, émission régionale matinale de la Première chaîne de Radio-Canada Côte-Nord, le 11 avril dernier. Pour écouter l'entrevue : <https://bit.ly/2Inpems>

Une belle vitrine pour l'ergothérapie! Si vous participez à une entrevue ou à un reportage, n'hésitez pas à aviser M<sup>me</sup> Catherine Roberge, chargée des communications à [robergec@oeq.org](mailto:robergec@oeq.org)



CENTRE OSTÉOPATHIQUE  
DU QUÉBEC



### CENTRE OSTÉOPATHIQUE DU QUÉBEC

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par Ostéopathie Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

#### Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend **1 365 heures**. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par Ostéopathie Québec. Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec nous au **(514) 384-1271**. Visitez également notre site Internet au [www.coq.org](http://www.coq.org).

#### ✓ PRENEZ NOTE

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

##### À Montréal

Le jeudi 17 mai 2018  
et le lundi 20 août 2018  
dans la salle 204 du Centre St-Pierre,  
1212, rue Panet.

##### À Québec

Rencontre sur demande.

## Agrément du programme de l'Université de Sherbrooke par l'ACE

L'Université de Sherbrooke a reçu la confirmation de l'agrément pour son programme d'ergothérapie par l'Association canadienne d'ergothérapie (ACE), et ce pour les sept prochaines années.

L'ACE accorde l'agrément à un programme d'enseignement en ergothérapie qui répond à des normes de formation qu'elle établit. Il s'agit d'un statut important pour les universités qui voient, par cet agrément, la confirmation de l'excellence et de la qualité de l'enseignement qu'elles offrent aux étudiants.

## Développement d'une norme québécoise pour les fauteuils roulants : où en sommes-nous ?

Dans une parution antérieure, vous avez été informé que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour créer une norme québécoise pour les fauteuils roulants. Cette norme vise à spécifier les exigences des fauteuils roulants en vue d'une utilisation sécuritaire et fonctionnelle dans les divers environnements pour lesquels il est prévu de les utiliser, dont les transports.

Vous vous souviendrez également que, pour les fins du projet, un comité de normalisation a été constitué. Ce comité est représenté de diverses parties prenantes, notamment la RAMQ, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Société d'habitation du Québec (SHQ), le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRIS), divers fabricants et fournisseurs de fauteuils roulants, des prescripteurs (ergothérapeutes), des organismes de défense des droits des usagers et l'OEQ.

De juin 2017 à mai 2018, le comité a élaboré une première version du contenu de la norme québécoise sur les fauteuils roulants. Pour ce faire, le comité s'est notamment inspiré de normes reconnues qu'il a, au besoin, adaptées à la réalité québécoise.

Au moment d'écrire ces lignes, le BNQ était à finaliser les étapes de révision linguistique et de traduction en anglais du document. S'ensuivra une consultation publique de la norme par divers acteurs, dont les ergothérapeutes. Cette consultation est essentielle en vue de s'assurer de répondre aux besoins et préoccupations des individus concernés par la norme.

Vous êtes donc encouragé, en tant qu'ergothérapeute concerné par cette norme, à participer à cette consultation. À la suite de cette consultation, le comité se réunira de nouveau en vue d'analyser tous les commentaires reçus et de réviser la norme de façon à en assurer l'adéquation et à favoriser son acceptabilité par les divers acteurs concernés. Une version officielle de la norme est prévue vers la fin de l'hiver 2019. L'OEQ vous tiendra informé des suites du projet.

## 10<sup>e</sup> anniversaire de l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke



Au cours de l'année 2018, l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke soulignera ses 10 ans d'existence. Cet anniversaire est l'occasion de souligner le rôle de bâtisseur que des ergothérapeutes ont eu et continuent d'avoir aujourd'hui dans cette institution. On pense notamment à Marie-José Durand et à Johanne Desrosiers qui ont eu chacune un rôle déterminant dans le développement des programmes de formation et de la recherche de haut niveau.

C'est en janvier 2008 que le département de réadaptation de l'Université de Sherbrooke a changé de statut pour devenir l'École de réadaptation. Depuis, Chantal Sylvain et Nadine Larivière occupent respectivement le poste de directrice de la maîtrise et des programmes en pratiques de la réadaptation à Longueuil, et de directrice de la maîtrise en ergothérapie à Sherbrooke.

Et les projets ne manquent pas sous leur direction ! Par exemple, la maîtrise en ergothérapie a obtenu son agrément en 2018 pour une période de 7 ans. Pour ce qui est des programmes à Longueuil, un tout nouveau Microprogramme en amélioration continue des services de réadaptation sera inauguré en janvier 2019. Ce programme, offert à temps partiel, outillera les ergothérapeutes en exercice et d'autres professionnels de la réadaptation désireux d'améliorer les services offerts dans leur propre milieu, mais sans trop s'éloigner de la pratique. Les cours toucheront notamment le développement et l'évaluation des programmes de réadaptation, la gestion de projet, la communication et la coopération efficace, sans compter les projets appliqués.

L'École de réadaptation en 2018 :

- 25 professeurs, 6 professeurs associés, 120 chargés de cours ;
- 189 étudiants en ergothérapie et 193 étudiants en physiothérapie (baccalauréat et maîtrise) ;
- 125 étudiants inscrits dans les programmes de 2<sup>e</sup> cycle pour les professionnels en exercice.

## Tarifs de groupe exclusifs. Exclusivement pour vous.

Choisir **La Personnelle** pour vos assurances auto, habitation et entreprise vous permet d'avoir accès à des tarifs de groupe offerts aux **membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec**.

**C'est facile de transférer à La Personnelle!**

La majorité de nos nouveaux clients le confirment\*.

**Obtenez une soumission et économisez**  
**1 888 476-8737**  
[lapersonnelle.com/oeq](http://lapersonnelle.com/oeq)



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.  
 \* Basé sur un sondage réalisé entre le 26 juillet et le 7 septembre 2017 auprès de nouveaux clients de La Personnelle ayant transféré leurs assurances auto et habitation entre les mois de mai 2016 et juillet 2017.

# **PRIX, BOURSES et SUBVENTIONS**

**de l'Ordre des  
ergothérapeutes  
du Québec**



*L'Ordre des ergothérapeutes du Québec décerne des prix, des bourses et des subventions afin de souligner la contribution exceptionnelle d'ergothérapeutes ou d'étudiants à la mise en valeur, à l'accroissement, à la promotion et à l'actualisation des compétences en ergothérapie. Ces personnes, par leurs actions importantes, sont reconnues par leurs pairs ainsi que par l'Ordre comme des individus constamment préoccupés par la qualité des services d'ergothérapie offerts à la population québécoise. L'Ordre souligne ainsi leur apport important à sa mission de protection du public.*

## **Lauréats de l'année 2017**



# PRIX, BOURSES et SUBVENTIONS

de l'Ordre des  
ergothérapeutes  
du Québec



Offert en  
association avec  
**La Capitale**  
Assurances générales

Bourses de recherche  
projet de maîtrise et  
de doctorat offert en  
association avec  
La Personnelle  
**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

## Prix Excellence

Le Prix Excellence est décerné, en collaboration avec La Capitale, assurances générales inc. à un ergothérapeute de plus de 15 années d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence.

L'honneur du Prix Excellence va cette année à madame **Marie-Josée Tessier**, une ergothérapeute devenue une référence en dysphagie. Mme Tessier travaille depuis 1991 au Centre montréalais de réadaptation (CMR). Son expertise a permis l'ouverture en 1997 d'une clinique multidisciplinaire de dysphagie où elle agit à titre d'ergothérapeute et de spécialiste clinique. C'est là qu'elle développe dans un souci de collaboration, une clinique de vidéofluoroscopie conjointe avec les intervenants de CHU Sainte-Justine pour les enfants ayant un suivi au CMR. En 2001, elle fonde sa propre clinique, la Clinique pédiatrique de Dysphagie et d'Ergothérapie, où elle agit à titre d'ergothérapeute et de directrice. Son parcours exceptionnel, ses apports sur le plan clinique, scientifique et son enseignement ont des impacts importants sur le développement et le rayonnement de la profession au Québec et ailleurs dans le domaine de la dysphagie et l'intégration sensorielle. Sa détermination, son autonomie et son grand professionnalisme ainsi que son parcours exceptionnel font d'elle une personne toute désignée pour ce prix.



M<sup>me</sup> Marie-Josée Tessier

## Bourses de recherche

## Projet de maîtrise

Deux bourses de recherche (projet de maîtrise) d'une valeur de 1 500 \$ chacune ont été remises aux projets qui se sont démarqués parmi les candidatures reçues.



M<sup>me</sup> Maude Beaudoin

Madame **Maude Beaudoin** a obtenu la Bourse de recherche (projet de maîtrise) pour son projet intitulé « Influence d'un programme d'entraînement à la conduite d'un fauteuil roulant manuel sur la participation des utilisateurs ». Ce projet, réalisé dans le cadre d'études supérieures de maîtrise en sciences cliniques et biomédicales de l'Université Laval, sous la direction de François Routhier et d'Émilie Raymond (codirecteurs de recherche), a pour objectif principal de déterminer les effets du programme sur la participation sociale d'utilisateurs de fauteuil roulant manuel vivant dans la communauté ainsi que la rétention de ces effets dans le temps.

La recherche consiste à évaluer un programme d'entraînement à la conduite d'un fauteuil roulant manuel basé sur l'efficacité personnelle et administré par un entraîneur pair en fauteuil roulant manuel. L'efficacité de ce programme pour améliorer l'efficacité personnelle et les habiletés de conduite d'un fauteuil roulant motorisé vient d'être démontrée en centre de réadaptation. Mais dans le cadre de ce projet, le programme sera implanté dans la communauté afin d'augmenter son accessibilité et d'alléger la tâche des ergothérapeutes. Le jury de sélection a retenu cette candidature puisque les études scientifiques mentionnées (revue de littérature) étaient pertinentes et intéressantes, etc. et la méthodologie était bien écrite et justifiée. Le fait d'utiliser un pair pour le « coaching » dans la communauté et travailler sur le sentiment d'efficacité personnelle est innovateur.

Monsieur **Olivier Potvin** a obtenu la Bourse de recherche (projet de maîtrise) pour son projet intitulé « La contribution des occupations à l'identité occupationnelle des personnes aux prises avec un trouble de la personnalité ». Ce projet, réalisé dans le cadre d'études supérieures de maîtrise en sciences cliniques et biomédicales sous la direction de Catherine Vallée et Nadine Larivière (directrices de recherche), a pour objectif d'expliquer comment l'engagement dans des occupations et le sens que leur accordent les personnes vivant avec un trouble de la personnalité façonnent leur identité occupationnelle.

L'étude cherche à déterminer à quels besoins répondent les occupations principales d'une personne aux prises avec un trouble de la personnalité et comment elles contribuent, positivement ou négativement, à la construction identitaire. Le jury de sélection a retenu cette candidature pour la méthodologie utilisée, bien adaptée à la question de recherche et pour son sujet très pertinent à l'ergothérapie.



M. Olivier Potvin



## Bourses de recherche

# Projet de doctorat

Deux bourses de recherche (projet de doctorat) d'une valeur de 1 500 \$ chacune ont été remises aux projets qui se sont démarqués parmi les candidatures reçues.



M<sup>me</sup> Evelina Pituch

Madame **Evelina Pituch** a obtenu la Bourse de recherche (projet de doctorat) pour son projet intitulé « La parentalité pour tous : contribution de l'ergothérapie pour mieux répondre aux besoins des parents en situation de handicap ». Ce projet, réalisé dans le cadre d'études supérieures de doctorat en sciences de la réadaptation, sous la direction de Caroline Bottari, directrice de recherche, a pour objectif de faire état des connaissances actuelles sur la parentalité

de personnes vivant avec des incapacités physiques et cognitives quant à la réalisation des soins d'un enfant en bas âge (0 à 5 ans), d'identifier les besoins prioritaires des parents ayant des incapacités physiques et cognitives et un enfant d'âge préscolaire et explorer l'efficacité d'interventions probantes en réadaptation cognitive pour améliorer les habiletés parentales dans les soins du bébé. Le jury de sélection a retenu cette candidature puisque le sujet est intéressant, pertinent et original. Le projet est innovateur et les objectifs de la méthodologie sont clairs et bien détaillés.

Monsieur **Pier-Luc Turcotte** a obtenu la Bourse de recherche (projet de doctorat) pour son projet intitulé « REPAIRS — Repenser l'ergothérapie au soutien à domicile pour favoriser la participation sociale des aînés : vers le déploiement et l'implantation d'un continuum d'interventions innovantes ». Ce projet, réalisé dans le cadre d'études supérieures de doctorat recherche en sciences de la santé (gériatrie) de l'Université de Sherbrooke, sous la direction de Mélanie Levasseur et Annie Carrier, directrices de recherche, a pour objectif principal de mieux comprendre l'implantation d'interventions ergothérapeutiques favorisant la participation sociale des aînés ainsi qu'à documenter leur implantation au soutien à domicile (SAD) et identifier les stratégies d'applications des connaissances à privilégier. Le jury de sélection a retenu cette candidature pour la présentation et la pertinence de la recherche. Fait à noter, le projet effectue du transfert de connaissance dès le début en intégrant le partenaire. Le projet est bien soutenu par des écrits et rigoureux.



M<sup>me</sup> Pier-Luc Turcotte

© Martin Blache

## Bourses de recherche

# Projet de postdoctorat

Pour la première année, une bourse de recherche (projet de postdoctorat) d'une valeur de 1 500 \$ a été remise au projet suivant qui s'est démarqué.



M<sup>me</sup> Alexandra Lecours

Madame **Alexandra Lecours** a obtenu la Bourse de recherche (projet de postdoctorat) pour son projet intitulé « Le comportement préventif psychosocial au travail : une analyse du concept ». Ce projet, réalisé dans le cadre d'études supérieures de postdoctorat – Faculté d'administration, diplôme de 3<sup>e</sup> cycle de perfectionnement en recherche à l'Université de Sherbrooke, sous la direction de France St-Hilaire, directrice de recherche, a pour objectif d'analyser le concept du comportement préventif psychosocial au travail afin d'en objectiver les caractéristiques dans la réalité. Le jury de sélection a retenu cette candidature puisque le sujet permet de définir des actions observables et mesurables que les travailleurs peuvent adopter afin de contribuer à leur propre santé mentale au travail, à celle de leurs collègues ou encore à la santé globale de l'organisation. Cette étude permettra donc aux ergothérapeutes à mieux comprendre, reconnaître et à promouvoir les comportements des travailleurs qui favorisent la santé mentale au travail. La pertinence de l'étude a été mentionnée ainsi que la clarté des objectifs et la solidité du projet.

## Bourses de recherche

# Recherche clinique

Madame **Myriam Chrétien-Vincent** a obtenu la Bourse de recherche clinique d'une valeur de 3 500 \$ pour son projet intitulé « Accompanyer l'éducateur en milieu de garde incluant un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme : une meilleure compréhension des manifestations sensorielles pour optimiser la participation ». Ce projet a pour objectif de trouver un moyen afin de mieux soutenir les éducateurs qui intègrent les enfants avec un TSA.

L'étude permettra de développer un continuum d'intervention en ergothérapie visant à soutenir les acteurs impliqués dans le quotidien de l'enfant avec des besoins particuliers, selon leur considération des besoins spécifiques de chaque acteur (individualisation). Elle permettra aussi d'évaluer les effets d'interventions en ergothérapie visant à outiller l'éducateur en service de garde afin de favoriser la participation des enfants ayant un TSA et des difficultés de modulation sensorielle. Finalement, une comparaison des deux interventions sera effectuée. Le jury de sélection a retenu cette candidature pour sa problématique bien présentée avec des données pertinentes et bien structurées. De plus, les retombées cliniques sont intéressantes pour les ergothérapeutes.



M<sup>me</sup> Myriam Chrétien-Vincent

# PRIX, BOURSES et SUBVENTIONS

de l'Ordre des  
ergothérapeutes  
du Québec



## Subvention

# Transfert des connaissances

La clinicienne **Geneviève Daoust** et de la chercheuse **Paula W. Rushton** ont obtenu la subvention Transfert des connaissances d'une valeur de 4 500 \$ pour leur projet intitulé « Reducing the wheelchair skills testing and training evidence-practice gap in a pediatric rehabilitation context : development of a knowledge translation intervention ».

Selon la présentation du projet, il existe une proportion importante de gens qui obtiennent un entraînement à l'utilisation de leur fauteuil roulant qui n'est pas suffisant pour une utilisation sécuritaire, efficace et indépendante. Il existe tout de même un Programme d'habiletés en fauteuil roulant, mais son utilisation n'est pas optimale puisque seulement 50 % des centres de réadaptation au Canada l'utilisent. De plus, ce programme, qui améliore les connaissances et les capacités d'utilisation d'un fauteuil roulant a été développé pour une clientèle adulte seulement. Le projet propose de comprendre et réduire les écarts entre les pratiques actuelles auprès des adultes et des enfants, adapter le Programme d'habileté en fauteuil roulant pour la clientèle pédiatrique, déterminer les barrières à l'entrée pour l'utilisation d'un tel programme par les ergothérapeutes et utiliser les données probantes recueillies afin de développer un Programme d'habileté en fauteuil roulant adapté à la clientèle pédiatrique. Le jury de sélection a retenu cette candidature pour la qualité du dossier, la méthodologie claire et précise et ses références soutenues par la littérature. Finalement, au moment de l'implantation, les réalités cliniques et les besoins identifiés lors de la recherche vont permettre une intégration facile.



M<sup>mes</sup> Geneviève Daoust et  
Paula W. Rushton

FÉLICITATIONS  
à tous les LAURÉATS!

## À SURVEILLER !

L'appel de candidature pour les prix, bourses et subventions 2018 sera disponible sur le site Internet de l'Ordre en septembre.

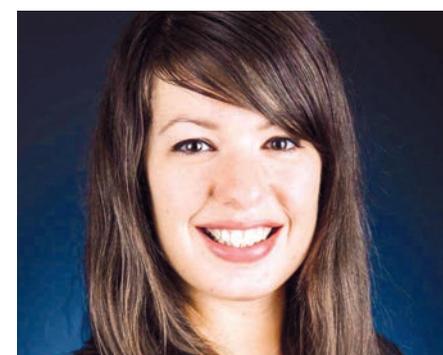
## OEQ-REPAR

L'OEQ et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) s'associent afin de promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie dans le domaine de la déficience physique. La candidature retenue est celle de madame **Julia Robitaille** pour son projet « Étude comparative de l'effet sur la fonction motrice et les habiletés fonctionnelles de deux suivis ergothérapeutiques post-fasciectomy variant au niveau de leurs modalités d'application de la thérapie de la main auprès d'individus souffrant de la maladie de Dupuytren » réalisé avec les cochercheurs Véronique Flamand, Stéphane Tremblay, Kaven Hamel et Chantal Leclerc.

La maladie de Dupuytren se traduit par l'épaississement et la transformation de l'aponévrose palmaire des doigts et de la main, entraînant la formation de nodules et cordons palmaires et l'apparition progressive de contractures en flexion des doigts qui limitent principalement l'extension des doigts. Ces déficiences physiques mènent souvent à des incapacités fonctionnelles qui affectent la qualité de vie des individus atteints. L'excision chirurgicale, plus précisément la fasciectomy digito-palmaire, est le traitement médical le plus commun visant à réduire la déformation en flexion des doigts. La nécessité d'un programme de réadaptation suivant la chirurgie afin de favoriser la reprise des activités quotidiennes est reconnue. Cette prise en charge post-chirurgicale est habituellement assurée par des ergothérapeutes spécialisés dans la thérapie de la main. La principale composante du suivi des ergothérapeutes est la réalisation d'exercices thérapeutiques de la main et des doigts. À l'heure actuelle, les durées et fréquences optimales de réalisation de ces exercices de la main demeurent mal comprises. L'objectif premier de l'étude est donc de comparer deux suivis ergothérapeutiques post-fasciectomy qui diffèrent en termes de modalités d'application afin de déterminer l'influence de l'intensité du suivi sur les améliorations motrices et fonctionnelles des individus atteints de la maladie de Dupuytren.



M<sup>me</sup> Julia Robitaille



M<sup>me</sup> Véronique Flamand  
Cocherchere principale



Ordre  
des ergothérapeutes  
du Québec

POUR TOUTE QUESTION SUR LES PRIX,  
BOURSES ET SUBVENTIONS, CONTACTEZ  
Catherine Roberge

PAR TÉLÉPHONE AU 514 844-5778, poste 305  
robergec@oeq.org

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Formulaires améliorés pour l'indemnisation des accidentés de la route – Services d'ergothérapie de première ligne

À la suite de commentaires d'ergothérapeutes, la Société de l'assurance automobile du Québec a amélioré le formulaire « Rapport d'ergothérapie » et le formulaire « Rapport d'ergothérapie — Intervention/maintien supervisé à l'emploi ».

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://saaq.gouv.qc.ca/extranet-sante/indemnisation-accidentees-route/ergotherapeutes/services-ergotherapie-premiere-ligne/>

## Avis visant à informer le public sur les effets nocifs et l'inefficacité des thérapies de conversion

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) a publié récemment un avis visant à informer le public sur les effets nocifs et l'inefficacité des thérapies dites de conversion ou thérapies réparatrices touchant l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Cet avis vise aussi à informer les professionnels, dont les ergothérapeutes, susceptibles d'intervenir auprès de personnes concernées par cette réalité.

Pour consulter l'avis :

[https://opsq.org/wp-content/uploads/2018/05/Avis\\_public\\_TC.pdf](https://opsq.org/wp-content/uploads/2018/05/Avis_public_TC.pdf)

## Des nouvelles de la Chaire de recherche en réadaptation au travail – Fondation J.-Armand Bombardier – Pratt et Whitney Canada

La Chaire de recherche en réadaptation au travail (Fondation J.-Armand Bombardier – Pratt et Whitney Canada) a tenu une importante journée d'activité au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke le 18 avril dernier. Parmi la centaine de participants, il y avait des cliniciens, des représentants des milieux de travail (gestionnaires et syndicats), des assureurs, des chercheurs et plusieurs étudiants des cycles supérieurs.

La matinée a été consacrée aux résultats du projet *Faire face à l'incapacité au travail : une mobilisation intersectorielle*, dont le premier volet vient d'être complété. Pas moins de 25 chercheurs et partenaires sociaux québécois, dont Hydro-Québec et la CNESST, ont participé aux travaux de recherche. Dirigé principalement par Marie-France Coutu et Marie-José Durand, toutes deux professeures à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (Université de Sherbrooke), ce projet novateur permet de définir, de manière consensuelle, des solutions visant le retour et le maintien au travail de personnes en situation de vulnérabilité, c'est-à-dire les travailleurs ayant à la fois certains problèmes de santé (trouble musculosquelettique, trouble mental, maladie chronique, cancer) et caractéristiques particulières (vieillesse, différences de genre et diversité ethnoculturelle).

La deuxième partie de la journée a mis en lumière les résultats de projets de recherche d'étudiantes de deuxième cycle qui se sont efforcées de mieux comprendre des problématiques de santé moins explorées, au regard de l'incapacité au travail, et de proposer des voies à privilégier pour favoriser une reprise du travail en santé. D'une part, il a été question des personnes de 55 ans et plus qui travaillent avec de la douleur et de retour au travail à la suite d'un traumatisme craniocérébral léger. Par ailleurs, il a été possible de prendre connaissance d'outils de gestion de retour progressif au travail et d'assignation temporaire.

En fin de journée, la titulaire de la Chaire, Marie-José Durand, a procédé au lancement de l'ouvrage collectif *Incapacité au travail au Québec : éléments de réflexion et d'intervention quant aux nouveaux défis*. Destiné tant aux chercheurs et aux professionnels de la santé qu'aux milieux de travail, l'ouvrage présente plusieurs pistes prometteuses concernant le problème social important et actuel que constitue l'incapacité au travail. Cet ouvrage sera disponible pour achat ultérieurement; pour des renseignements sur sa disponibilité : [caprit@usherbrooke.ca](mailto:caprit@usherbrooke.ca).

Venez nous rencontrer!



Nous pouvons maintenant vous recevoir dans nos tous nouveaux locaux.

Une salle d'exposition est mise à votre disposition afin que vous puissiez venir essayer, toucher et ressentir tous les bienfaits que nos produits peuvent vous apporter.

Cette nouvelle formule nous permet de mieux vous conseiller et vous donne la chance de faire la sélection de produits parfaitement adaptés à vos besoins.

830 boul. Ford, Suite 414,  
Châteauguay, J6J 4Z2







McGill

École de  
physiothérapie et  
d'ergothérapie

Développement professionnel continu

- **Certificat d'études supérieures en gestion de la douleur chronique**
- **Certificat d'études supérieures en réadaptation à la conduite automobile**

En ligne!



Offert en français et en anglais

Visitez notre site web pour de l'information sur nos formations tel que le module en ligne sur le dépistage des conducteurs à risque.

[mcgill.ca/spot/professional-development](http://mcgill.ca/spot/professional-development)



## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Invitation de la SAAQ aux ergothérapeutes travaillant dans le domaine de l'évaluation de la conduite automobile et de l'adaptation de véhicules

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) envisage de refaire, en septembre et en octobre 2018, une tournée de présentations auprès des ergothérapeutes qui évaluent la capacité de conduire et qui recommandent des adaptations de véhicules. Le but est de poursuivre le dialogue avec ces ergothérapeutes sur de nouveaux sujets touchant à leur pratique.

Les rencontres porteront principalement sur les points suivants :

- Nouvelles lignes directrices à la SAAQ en lien avec certains problèmes de santé, et leur impact sur l'évaluation de l'aptitude à conduire
- Modifications au Code de la sécurité routière qui auront un impact sur la clientèle évaluée
- Présentation d'études de cas pour illustrer des situations particulières (service de l'évaluation médicale)

Les dates, heures et lieux des présentations sont les suivants :

**Saguenay** : le lundi 10 septembre 2018, de 13 h à 16 h 30, au Centre de services de la SAAQ situé au 2655, boulevard du Royaume, Saguenay (Québec) G7S 4S9.

**Rimouski** : le mardi 18 septembre 2018, de 13 h à 16 h 30, au Centre de services de la SAAQ situé au 195B, rue Léonidas Sud, Rimouski (Québec) G5L 2T5.

**Sherbrooke** : le lundi 24 septembre 2018, de 13 h à 16 h 30, au Centre de services de la SAAQ situé au 2875, boulevard Portland, Sherbrooke (Québec) G1L 2S1.

**Gatineau** : le mardi 2 octobre 2018, de 8 h 30 à 12 h, au Centre de services de la SAAQ (Contrôle routier Québec) situé au 1040, boulevard Saint-Joseph, Gatineau (Québec) J8Z 1T3.

**Longueuil** : le lundi 15 octobre 2018, de 13 h à 16 h 30, au Centre de services de la SAAQ situé au 2877, chemin de Chambly, local 50, Longueuil (Québec) J4L 1M8.

**Laval** : le mardi 16 octobre 2018, de 13 h à 16 h 30, au Centre de services de la SAAQ situé au 1545, boulevard Le Corbusier (Galeries Laval), Laval (Québec) H7S 2K6.

**Montréal** : le mercredi 17 octobre 2018, de 8 h 30 à 12 h, au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, situé au 7005, boulevard De Maisonneuve Ouest, salles Edith-Strauss B et C, Montréal (Québec) H4B 1T3.

**Québec** : le vendredi 26 octobre 2018, de 13 h à 16 h 30, au siège social de la SAAQ situé au 333, boulevard Jean-Lesage, salle Agora A, Québec (Québec) G1K 8J6.

Les ergothérapeutes intéressés doivent s'inscrire d'ici le 31 août prochain, en contactant M<sup>me</sup> Marilyn Bernard à [marylin.bernard@saaq.gouv.qc.ca](mailto:marylin.bernard@saaq.gouv.qc.ca) ou au 418 528-3204. Veuillez indiquer vos **nom, lieu d'exercice, numéro de téléphone et adresse courriel**, et préciser à quelle rencontre vous souhaitez assister. De plus, les ergothérapeutes désirant enrichir la période de discussion sont priés de soumettre leurs questions à l'avance.

Il n'y a aucuns frais d'inscription. Vous êtes attendus en grand nombre !

## EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

## Modifications au Règlement sur l'assistance médicale de la CNESST

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a effectué récemment des travaux auxquels l'Ordre des ergothérapeutes a participé afin de modifier le règlement encadrant les services offerts par les physiothérapeutes, les ergothérapeutes et les thérapeutes en réadaptation physique aux travailleurs ayant subi une lésion professionnelle. Le règlement est entré en vigueur le 24 mai 2018 et la CNESST a offert plusieurs séances de formation au cours du mois de mai. Visitez le site de la CNESST pour plus de détails.

Par ailleurs, et en continuité de ces changements, la CNESST a entrepris des travaux auxquels l'Ordre participe qui concernent un projet d'offre de services de réadaptation en milieu de travail. Nous vous tiendrons informé de l'évolution dans les prochaines parutions de *Ergothérapie express*.

## Nouvelles publications du MSSS

Les documents suivants d'intérêt pour les ergothérapeutes ont été publiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dernièrement.

Tout d'abord, le tout premier *Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS) a été publié en mars dernier. Ce plan d'action couvre la période allant de 2017 à 2021. Il constitue l'outil privilégié pour planifier et structurer la mise en œuvre de la PGPS. Pour chaque mesure et chantier prévus dans la PGPS, il présente les actions qui seront réalisées dans la première phase de l'implantation de la PGPS, le calendrier de travail ainsi que le partage des rôles et les investissements qui y sont associés ainsi que les principaux partenaires et collaborateurs associés à leur implantation. Le plan d'action présente également un aperçu des approches de travail privilégiées et des mécanismes prévus pour assurer la gouvernance d'ensemble et la mise en œuvre de la PGPS, incluant l'évaluation, le suivi et la reddition de comptes.

Pour consulter le document :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002035/>

Ensuite, le MSSS a aussi publié le *Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui — Garde en établissement de santé et de services sociaux*. Ce cadre de référence s'adresse principalement aux administrateurs et au personnel des établissements de santé et de services sociaux chargés de mettre en application les dispositions de la Loi sur la protection des personnes. Il concerne également les intervenants des autres réseaux de l'État qui y sont désignés, notamment ceux chargés d'assurer la sécurité publique et l'administration de la justice. Il vise à ce que les intervenants concernés par cette loi adoptent une vision commune claire du contexte exceptionnel d'une garde en établissement de santé et de services sociaux, qui se traduise en pratiques conformes à la loi et à la protection des droits des personnes.

Pour consulter le document :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002036/>

**Médecus Savard OXYBEC**

**Chef de file en matière de produits et services  
de soins à domicile au Québec**

Le Groupe Médecus vous offre la meilleure solution  
et un service exemplaire.

**Comment?**

1 **Représentants sur la route disponible  
pour visites à domicile.  
Réponse en 24h !**

2 **Service après-vente incomparable**

3 **Prix concurrentiels et produits  
de haute qualité**

4 **La plus vaste gamme de produits  
offerts dans le domaine au Québec**



**Contactez vos représentants !**

Pour plus d'informations ou pour un rendez-vous.

Montréal |  
1 866 525-3757

Québec |  
1 800 463-6436

Estrie |  
1 800 361-9911

Outaouais  
819 431-2364

## EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

## Nouvelles modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans un CHSLD

L'installation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans un CHSLD était déjà permise, mais de nouvelles règles précisent certaines conditions à respecter en matière de sécurité et de respect de la vie privée.

Le protecteur du citoyen a réalisé une capsule résumant les nouvelles conditions à respecter sur son site Web : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/conseils/capsules/cameras-chsld-nouvelles-regles>

### RESSOURCES EXPRESS

#### Le plein air pour tous : pratiques inspirantes et matériel adapté

Un nouveau guide à l'intention des gestionnaires, des organisations et des municipalités dans l'élaboration d'activités et de site de plein air inclusifs intitulé *Le plein air pour tous : pratiques inspirantes et matériel adapté* vient d'être publié par Kéroul et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées. Des fiches faciles à lire et comprendre se penchent sur les obstacles rencontrés par les personnes ayant une déficience motrice, mais aussi les autres types de déficience. On y propose des activités terrestres, nautiques et aériennes, réalisées en été tout comme en hiver. Les fiches proposent du matériel adapté pour ces clientèles, des pratiques inspirantes et des ressources complémentaires.

Le tout est disponible en ligne : <http://bit.ly/lepleinairpourtous>

## Programme ministériel d'attribution des triporteurs et des quadriporteurs

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à la Régie de l'assurance maladie du Québec le mandat de procéder à un appel d'offres public pour renouveler la liste des appareils assurés. Celle-ci entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Dès le 30 avril 2018, les annexes XIII à XVI du guide de gestion ont été remplacées sur le site Web du MSSS, notamment pour y inclure la nouvelle liste des appareils. Pour y accéder, se rendre au [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca), sélectionner l'onglet « Professionnels », ensuite « Déficiences et handicaps », puis « Documentation - Déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme », sélectionner ensuite l'onglet « Guides de gestion » puis « Programme d'attribution des triporteurs et des quadriporteurs (2011) ».

Les modalités d'attribution de la liste actuelle sont maintenues jusqu'au 30 avril 2018. La nouvelle liste s'appliquera dès le 1<sup>er</sup> mai 2018 selon le principe suivant : si le modèle recommandé par l'ergothérapeute ou le physiothérapeute n'apparaît pas sur la nouvelle liste, l'établissement mandataire proposera un modèle équivalent disponible.

Une réévaluation par le clinicien de l'établissement demandeur peut être requise pour l'essai du modèle équivalent.

L'administration du programme par les deux établissements mandataires demeurera inchangée.

Pour plus d'information : Marie-Pierre Johnson, erg., Conseillère aux programmes, Direction des services en déficience et en réadaptation physique, MSSS. [marie-pierre.johnson@msss.gouv.qc.ca](mailto:marie-pierre.johnson@msss.gouv.qc.ca)

### AVIS DE LIMITATION D'EXERCICE

Avis est par les présentes donné que, le 13 avril 2018, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de madame Isabel Bourget (permis n° 95-082), dont le domicile professionnel est situé à Rimouski. Au terme de cette décision, M<sup>me</sup> Bourget a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre du stage de formation clinique supervisée et de la supervision professionnelle qui lui ont été imposés en application de l'article 1 du Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des

ergothérapeutes du Québec et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du Code des professions. M<sup>me</sup> Bourget n'est pas autorisée à superviser des stagiaires pendant la durée des mesures de perfectionnement.

Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 7 mai 2018 et prévaudra jusqu'à la réussite des mesures de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du Code des professions.

Philippe Boudreau, erg., Secrétaire général

### NOUVEAUX MEMBRES

## Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Ainsley, Sarah	Desrosiers, Laurence	Leclerc, Valérie
Berniquez, Éliane	Duquette-Laplante, Pénélope	Lobo Fonseca, Arla
Blais, Evelyne	Fortin, Alissa	Michaud, Anissa
Boislard, Charles	Gauthier, Annie	Muslemani, Samar
Bolduc-Rouleau, Esther	Giasson-Leblanc, Éliane	Niquette, Béatrice
Bombardier, Anne-Marie	Greco, Gerald W	Obradovic, Natasa
Bossé, Stéphanie	Ilie, Laura Mihaela	Prince, Philippe
Bouvette, Lysanne	Khaton, Asia	Proulx-Gamache, Myriam
Bruneau-Cossette, Myriam	Lalanne, Kevin	Prouse, Meghan
Brunet, Johanie	Lamoureux, Geneviève	Scott, Katryne
Charland, Amélie	Lanoie, Noémie	Tardif, Marie-Ève
Cloutier, Justine	Laprise, Noémie	Trépanier, Jordane
Croteau, Marie-Pier	Laroche, Naomi	Vinet, Myriam
David-Grégoire, Marc-Antoine	Larouche-Faucher, Carolane	Wu, Vivian
Dépelteau, Andréa	Leclerc, Mireille	Zhou, Diana

**fdmt**  
MANIMO

**Matériel**

**Éducatif**

**Sensoriel**

[fdmt.ca](http://fdmt.ca)

ERGOTHÉRAPIE  
**express**  
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec  
2021, avenue Union, bureau 920  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778  
Télé. : 514 844-0478  
[www.oeq.org](http://www.oeq.org)

Rédaction : Alain Bibeau, Philippe Boudreau, Guylaine Dufour, Catherine Roberge, Nathalie Thompson.

Graphisme : Mardigras  
Tirage : 5 200 exemplaires  
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757 de la Poste-publications

#### REMARQUES :

- 1) Les articles non signés émanent de la rédaction.
- 2) Les articles qui n'émanent pas de la rédaction sont signés par leur auteur. Les opinions et points de vue qu'ils contiennent n'engagent que ce dernier.
- 3) La publication d'annonces publicitaires dans le présent bulletin ou la mention de produits ou de services dans les textes ne signifie pas que l'Ordre les approuve ni qu'il s'en porte garant.
- 4) La transmission d'encarts publicitaires dans le même envoi que le présent bulletin ne signifie pas que l'Ordre approuve les produits ou services ainsi offerts ni qu'il s'en porte garant.
- 5) La reproduction des textes apparaissant dans le présent bulletin est autorisée avec mention de la source.
- 6) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.

## FORMATION CONTINUE

## Programme 2018-2019

L'Ordre est heureux de vous présenter son programme de formation continue 2018-2019. Cette année, plus de 40 activités sont prévues, incluant notre colloque annuel. Comme à l'accoutumée, la majorité des formations vous sont aussi offertes sur demande. Vous trouverez tous les descriptifs sur le Portail.OEQ.

Nous vous informerons en cours d'année des nouvelles thématiques qui s'ajouteront.

Assurez-vous de fournir votre adresse courriel à l'Ordre lors de votre inscription au Tableau des membres et de la mettre à jour si vous la modifiez.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour des formations sur demande, communiquez avec la secrétaire à la formation continue, M<sup>me</sup> Corinne Parmentier, au 514 844-5778, poste 250 ou [parmentierc@oeq.org](mailto:parmentierc@oeq.org).

## Formations en ligne

Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux	GRATUIT
Code de déontologie des ergothérapeutes – Survol des principales nouveautés	GRATUIT
Dépistage des troubles cognitifs chez l'adulte et la personne âgée	GRATUIT
Utiliser la pratique réflexive afin d'améliorer ses compétences professionnelles	GRATUIT
Survol du système professionnel et des principales obligations des ergothérapeutes	PROCHAINEMENT

## Événement

## Dates

Colloque 2018 – L'ergothérapeute en enfance-jeunesse : un apport incontournable	27 septembre 2018 Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
---	---

## Formations en salle

## Dates

Intervention de l'ergothérapeute auprès de personnes adultes ou âgées présentant des difficultés à s'alimenter	Montréal – 24 et 25 octobre 2018
Dépistages et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des adultes et aînés	Longueuil – 25 janvier et 22 février 2019
Gestion des mesures de contrôle (contention et isolement) : rôle de l'ergothérapeute	Montréal – 17 septembre et 22 octobre 2018 Québec – 18 février et 25 mars 2019
Gestion des mesures de contrôle (contention physique et isolement) : rôle de l'ergothérapeute pour une clientèle DI-TSA	Montréal – 25 février et 1 <sup>er</sup> avril 2019
Le rapport d'ergothérapie dans un contexte médico-légal	Montréal – Date à venir
Prévention et traitement des plaies de pression	Québec – 22 octobre et 19 novembre 2018 Montréal – 28 janvier et 11 mars 2019

Prévention de l'isolement en santé mentale adulte : une approche interprofessionnelle	Montréal et Québec – Dates à venir
Tenue de dossiers en ergothérapie : Habiletés de rédaction – Niveau de base	Longueuil – 4 octobre et 8 novembre 2018
Tenue de dossiers en ergothérapie : Habiletés de rédaction – Niveau avancé	Montréal – 10 décembre 2018 Québec – 18 mars 2019

## Formations hybrides (en ligne et en salle)

## Dates

L'évaluation de l'inaptitude : Approches éthique, juridique et clinique et processus d'évaluation	Montréal – 19 et 20 novembre 2018 Québec – 14 et 15 mars 2019
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en CLSC, réadaptation, et CHSLD	Montréal – 12 septembre et 10 octobre 2018 Québec – 13 novembre et 11 décembre 2018
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en soins aigus	Montréal – 11 février et 18 mars 2019
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant des déficits cognitifs – niveau avancé	Montréal – 7 décembre 2018 Québec – 22 février 2019
Améliorer sa pratique professionnelle : un défi, une obligation, des outils	Québec – 30 novembre 2018 Montréal – 7 février 2019
Favoriser l'émergence de la motivation à agir chez les personnes aux prises avec des difficultés à s'engager dans l'occupation et présentant des troubles de santé mentale	Montréal – 15 mars 2019 Québec – 22 mars 2019
SÉCuRE : approche contextualisée et réflexion explicitée à l'évaluation de la sécurité à domicile en santé mentale	Montréal – 10 septembre 2018 Québec – 25 janvier 2019

## Formations offertes en collaboration avec l'Université de Montréal

Le choix d'instruments de mesure pour une clientèle en santé mentale	Québec – 23 avril 2019 Montréal – 26 avril 2019
Impacts des troubles cognitifs sur les habitudes de vie : modèles théoriques et applications cliniques	Montréal – 25 et 26 octobre 2018 Québec – 29 et 30 novembre 2018

## Formations offertes en collaboration avec l'Université de Sherbrooke – Campus de Longueuil

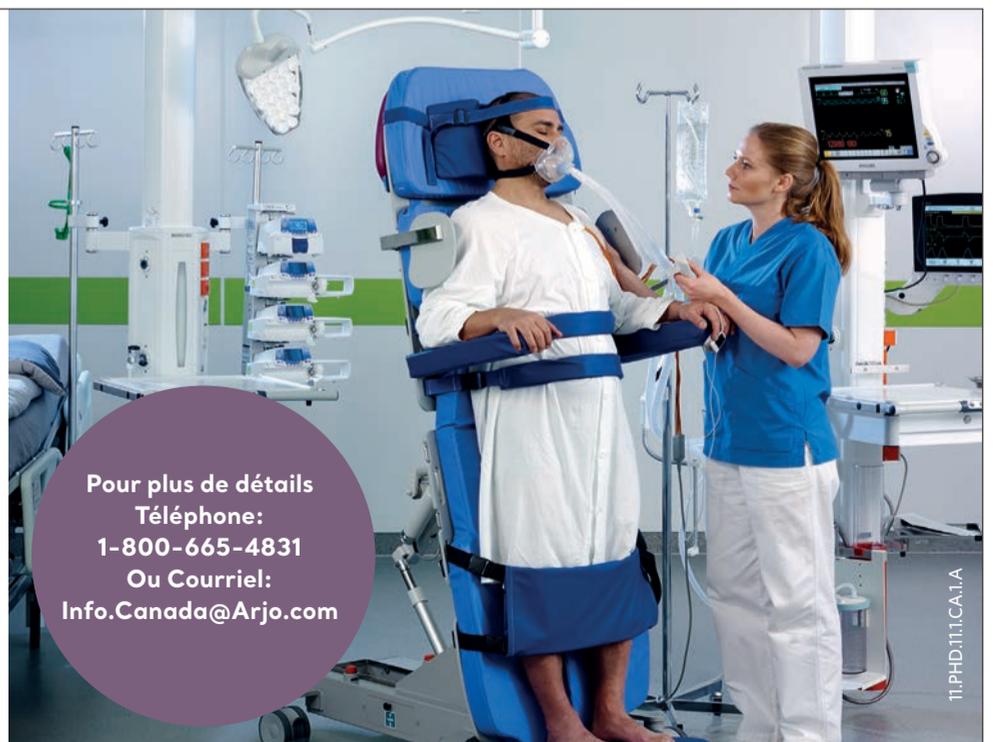
Apprendre à négocier efficacement (en salle)	Longueuil – 8 et 9 novembre 2018 Québec – 21 et 22 février 2019
Effectuer une prise de décision partagée avec le travailleur référé pour une incapacité au travail	(Lecture préalable) Longueuil – 22 mars et 12 avril 2019
Évaluer et favoriser le retour au travail des personnes absentes en raison de troubles mentaux courants	(Formation hybride) Longueuil – 4 avril 2019

## Le Sara Combilizer nous a ouvert de nouvelles possibilités pour la mobilisation des patients.

Le Sara Combilizer® permet la mobilisation précoce de patients en phase critique, cette mobilisation s'inscrivant dans le cadre d'un programme de rééducation structuré permettant de traiter la personne dans son ensemble.

Cet appareil polyvalent combine les fonctions de table de verticalisation, de brancard et de fauteuil. Le patient peut donc facilement être placé en position debout ou assise, ou même en décubitus dorsal.

Pour plus de détails  
Téléphone:  
1-800-665-4831  
Ou Courriel:  
[Info.Canada@Arjo.com](mailto:Info.Canada@Arjo.com)



## FORMATION CONTINUE

## Activités offertes par d'autres organismes

La publication de l'information sur les activités offertes par d'autres organismes ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le Portail.OEQ dans la section Activités de formations offertes par d'autres organismes afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

### FORMATIONS

<b>THÈME</b>	<b>FORMATION, ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE L'ÉCRITURE - INCLUANT ABC BOUM ! ERGO OFFERTE PAR NATASHA ROULEAU</b>
Organisme :	L'ergothérapie de la maison à l'école
Dates et lieu :	du 19 au 22 septembre 2018, de 8 h 30 à 16 h 30, à Montréal
Renseignements :	<a href="http://www.edme.org">www.edme.org</a> , section formation.
<b>THÈME</b>	<b>INTRODUCTION CLINIQUE À LA PSYCHOTHÉRAPIE INTERPERSONNELLE (PTI) : INTUITION/PRÉCISION/CRÉATIVITÉ</b>
Organisme :	Programme des Troubles dépressifs et suicidaires adultes et le Groupe McGill d'études sur le suicide du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Dates et lieu :	26 et 27 septembre 2018 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://introduction-clinique-a-la-psychotherapie-interper.eventbrite.ca">https://introduction-clinique-a-la-psychotherapie-interper.eventbrite.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>FORMATION ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : ENGAGER LE CHANGEMENT DE MILLER ET ROLNICK</b>
Organisme :	Groupe Ancora
Dates et lieux :	27 et 28 septembre 2018 à Lévis et 1 et 2 novembre 2018 à Laval
Renseignements :	<a href="https://groupeancora.com/">https://groupeancora.com/</a>
<b>THÈME</b>	<b>LA MÉTHODE MONTESSORI ADAPTÉE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES DE MÉMOIRE</b>
Organisme :	Marc Norris, éducateur spécialisé et praticien de la Méthode Montessori
Dates et lieux :	16 octobre à Montréal et le 18 octobre à Québec
Renseignements :	<a href="https://montessori-alzheimer.com/">https://montessori-alzheimer.com/</a>
<b>THÈME</b>	<b>LA DYSPHAGIE CHEZ L'ENFANT (POUR LES TROUBLES D'ALIMENTATION D'ORDRE SENSORIEL, MOTEUR ET DE DÉGLUTITION)</b>
Organisme :	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie - Marie-Josée Tessier, erg., M. Sc.
Dates et lieu :	22-23-24 octobre 2018 (21 heures de formation) à Longueuil
Renseignements :	514 360-7083 poste 102, <a href="mailto:info@cliniquepde.ca">info@cliniquepde.ca</a> ou <a href="http://www.cliniquepde.ca">www.cliniquepde.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>T IS FOR TREATMENT : PEADIATRIC FEEDING DISORDERS. PRECHAINING AND FOOD CHAINING THERAPY</b>
Organisme :	Formation proposée par Cheri Fraker et Laura Walbert, orthophonistes dans l'État de l'Illinois
Date et lieu :	Choisir d'apprendre
Date et lieu :	8 et 9 novembre 2018 à Lévis
Renseignements :	<a href="https://www.choisirdapprendre.ca">https://www.choisirdapprendre.ca</a> ou <a href="mailto:info@choosetolearn.ca">info@choosetolearn.ca</a> ou 450 242-2816

### CONGRÈS – COLLOQUES – SYMPOSIUMS

<b>THÈME</b>	<b>XXI CONGRÈS MONDIAL D'HYPNOSE MÉDICALE ET CLINIQUE</b>
Organisme :	Société québécoise d'hypnose
Dates et lieu :	du 22 au 25 août 2018 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://www.hypnosis2018.com/fr/">https://www.hypnosis2018.com/fr/</a>
<b>THÈME</b>	<b>COLLOQUE OCCUPATION HUMAINE ET SANTÉ (OHS) : APPRENDRE ET COMPRENDRE LES SCIENCES DE L'OCCUPATION</b>
Organisme :	Institut de Formation en Ergothérapie
Dates et lieu :	4 et 5 octobre 2018 à Grande-Motte, France
Renseignements :	<a href="https://www.ergotherapie-montpellier.com/formation.html">https://www.ergotherapie-montpellier.com/formation.html</a>
<b>THÈME</b>	<b>ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE (ACSM)</b>
Organisme :	Congrès annuel – Prêts pour un autre siècle : façonner l'avenir
Dates et lieu :	Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)
Dates et lieu :	22 au 24 octobre 2018 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://conference.cmha.ca/fr/">https://conference.cmha.ca/fr/</a>
<b>THÈME</b>	<b>2<sup>e</sup> ÉDITION DU COLLOQUE QUÉBÉCOIS DE LA RÉADAPTATION PHYSIQUE</b>
Organismes :	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et l'Hôpital Villa Medica
Date et lieu :	25 octobre 2018 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://villamedica.ca/colloque2018/">http://villamedica.ca/colloque2018/</a>
<b>THÈME</b>	<b>4<sup>e</sup> CONGRÈS QUÉBÉCOIS SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES</b>
Organisme :	Réseau des cliniques de mémoire du Québec
Dates et lieu :	du 7 au 9 novembre 2018 à Laval
Renseignements :	<a href="https://www.expertise-sante.com/events/2017/03/alzhemier2018/">https://www.expertise-sante.com/events/2017/03/alzhemier2018/</a>
<b>THÈME</b>	<b>ERGOTHÉRAPIE EN SANTÉ MENTALE ET LA NAVIGATION DU SYSTÈME D'ASSURANCES-INVALIDITÉ</b>
Organisme :	Formation d'une durée de deux jours proposée par les Services personnalisés d'ergothérapie Rive-Sud (SPERS) – Sarah Laroche, M. erg. et Tanya Bartczak, erg., M.Sc.
Dates et lieu :	27 et 28 septembre 2018, de 9 h à 17 h, à Saint-Constant
Renseignements :	450 845-6211 ou <a href="http://www.spers.ca">www.spers.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL : LA NAVIGATION DU SYSTÈME SCOLAIRE</b>
Organisme :	Formation proposée par les Services personnalisés d'ergothérapie Rive-Sud (SPERS) – Sarah Laroche, M. erg. et Tanya Bartczak, erg., M.Sc.
Date et lieu :	5 octobre 2018, de 9 h à 17 h, à Saint-Constant
Renseignements :	450 845-6211 ou <a href="http://www.spers.ca">www.spers.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>CNESST ET ACCIDENTS DE TRAVAIL : COMPRENDRE POUR MIEUX NAVIGUER DANS LE SYSTÈME</b>
Organisme :	Formation d'une durée de deux jours proposée par les Services personnalisés d'ergothérapie Rive-Sud (SPERS) – Sarah Laroche, M. erg. et Tanya Bartczak, erg., M.Sc.
Dates et lieu :	18 et 19 octobre 2018, de 9 h à 17 h, à Saint-Constant
Renseignements :	450 845-6211 ou <a href="http://www.spers.ca">www.spers.ca</a>

## 8<sup>e</sup> Colloque annuel de l'Ordre



Le prochain colloque annuel de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec aura lieu le 27 septembre prochain au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe et a pour thème : « L'ergothérapeute en enfance-jeunesse : un apport incontournable ». Nous vous invitons à consulter le programme complet du colloque sur le Portail.OEQ. L'Ordre vous offre à nouveau la possibilité de suivre le colloque à distance en Webdiffusion. Vous pourrez aussi y rencontrer les équipes de l'Ordre et poser vos questions concernant l'inspection professionnelle et le bureau du syndicat ainsi que rencontrer divers partenaires dans le salon des exposants.

Inscrivez-vous sans tarder et au plaisir de vous y voir !

### BABILLARD

#### Haïti : développement de services de réadaptation – un besoin continu !

Le Foyer Saint-Camille à Haïti, en partenariat avec l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke, recherche des ergothérapeutes et physiothérapeutes désireux de contribuer au développement de services de réadaptation à son orphelinat et sa consultation externe. Le recrutement de bénévoles pour des périodes de 4 à 8 semaines pour les années 2018 à 2020 est en cours. Les compétences requises sont de vouloir travailler en équipe avec créativité pour intervenir auprès d'enfants et d'adultes dans un contexte de ressources limitées.

Pour plus de renseignements : Carmen Moliner 819-821-8000, poste 72909  
[Carmen.Moliner@usherbrooke.ca](mailto:Carmen.Moliner@usherbrooke.ca)

#### L'Institut des troubles d'apprentissage offre de nouveaux services d'orthopédagogie

L'Institut des troubles d'apprentissage, organisme à but non lucratif soutenu par le ministère de l'Éducation, offre maintenant des services d'orthopédagogie accessibles aux familles de la grande région de Montréal. Les services de « La Station app' » sont offerts à faible coût tous les jours de la semaine ainsi que le samedi.

Pour plus de renseignements : <http://www.institutta.com/institut-ta/stationapp/>

#### Nouveau bulletin des Actualités du cœur : la santé cardiovasculaire des femmes

Les maladies du cœur sont la cause principale de décès prématurés chez les femmes au pays. Les femmes qui font une crise cardiaque sont plus susceptibles d'en mourir ou de subir un deuxième événement cardiaque que les hommes. Pour en savoir plus sur les défis des troubles cardiaques féminins, la dernière édition du bulletin *Les Actualités du cœur* regroupe des articles sur le thème de la santé cardiovasculaire des femmes.

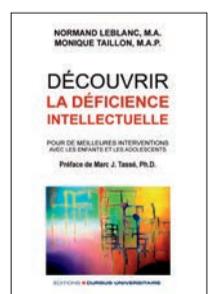
Pour consulter l'édition : <https://bit.ly/2jLct6d>

#### Découvrir la déficience intellectuelle – Pour de meilleures interventions avec les enfants et les adolescents

Ce livre s'adresse aux intervenants des services sociaux et scolaires ainsi qu'aux parents d'enfants présentant une déficience intellectuelle; il inclut une préface de Marc J. Tassé, Ph. D. Les auteurs, Monique Taillon, M.A.P., et Normand Leblanc, M.A., ont rédigé ce livre en tant que praticiens ayant travaillé pendant plusieurs années dans une école d'adaptation scolaire accueillant des élèves ayant une déficience intellectuelle légère et des troubles associés. Ils souhaitent ainsi rendre plus facile le parcours des parents et celui des divers intervenants, de restaurer leurs sentiments de compétence trop facilement ébranlés et de faciliter l'intervention éducative et rééducative qui échoit à chacun.

Pour plus de renseignements :

<http://grouppeditions.com/en-ligne/fr/decouvrir-la-deficience-intellectuelle-p122/>



# ERGOTHÉRAPEUTES RECHERCHÉS

Possibilité de mandats temporaires ou de placements permanents



PLACEMENT EN SANTÉ

Cliniques privées

Centres hospitaliers

Centres d'hébergement

Centres de réadaptation

Maintien à domicile

Autres mandats

Bonus lors de référencement de personnel et/ou lors d'un transfert d'agence. Certaines conditions s'appliquent.

Accès à un portail web vous permettant de faire vous-même votre horaire

Salaires avantageux allant jusqu'à 60\$/h

Assurances collectives accessibles

Excellent positionnement dans l'appel d'offres de Montréal



Code Bleu Placement en Santé : UN MONDE DE POSSIBILITÉS!

cv@codebleu.ca  
1-877-343-BLEU

PARTOUT AU QUÉBEC

CODEBLEU.CA  